

COMMENT ADHERER A UNE SECTION DU CLUB SPORTIF ?

• Utiliser une fiche d'inscription 2017

- soit la version générique (ci-jointe) valable pour la majorité des sections,
- soit la version spécifique des sections Football, Golf, Tennis et Espaces Forme Evergreen et SqyPark*.

* SqyPark : à compter du 2^{ème} semestre 2017

• Combien dois-je payer pour adhérer au club ?

La cotisation d'adhésion au Club Sportif (25 € par année civile) est **exigible lors de la première inscription de l'année à une section**. Elle est toujours payable par chèque, sauf en cas de prélèvement

- effectué par Wellness si vous vous inscrivez aux Espaces Forme Evergreen ou SqyPark (dans ce cas utiliser impérativement le formulaire requis pour cette inscription)
- effectué par le CSCACL (procédure encore en vigueur pour quelques anciens adhérents du GSCL).

• Combien dois-je payer pour adhérer à une section ?

Si vous êtes salarié(e), ou ayant droit d'un(e) salarié(e) d'une entité du Groupe Crédit Agricole, le tarif qui vous est applicable (1, 2, 3 ou 4) est calculé en fonction du mode et du niveau de subvention alloué par votre CE (Comité d'Entreprise ou d'Etablissement) de rattachement.

Le Club Sportif est en relation avec une dizaine de CE qui subventionnent différemment les activités (voir au verso le tableau récapitulatif des cotisations applicables et conditions particulières pour les familiaux et les inscriptions à plusieurs sections).

Si vous êtes retraité(e) d'une entité du Groupe Crédit Agricole, vous payez le tarif 4. Les retraités adhérents de l'Association des Retraités CASA bénéficient d'une participation de l'ARCASA.

Si vous êtes sous-traitant (prestataire) ou extérieur(e) vous payez le tarif 5 mais toutes les sections ne peuvent pas vous accueillir, conformément à la Charte du Club (voir le tableau des tarifs).

• Quels documents dois-je joindre à ma fiche d'inscription ?

- **Certificat médical** de moins de 3 mois (sauf si le sport pratiqué nécessite par ailleurs la délivrance d'une licence, elle-même soumise à une validation médicale).
- **Photo d'identité** pour la carte Club si elle n'a pas déjà été envoyée lors d'une adhésion précédente.
- **Chèque** à l'ordre du CS CACL pour un montant incluant l'adhésion Club 25€ (sauf si prélevée) plus le montant de la cotisation pour chaque section souhaitée.

• Ma fiche d'inscription doit-elle être validée avant envoi au Club Sportif CACL ?

Oui, si vous dépendez du **CE AMUNDI** ou de l'**Association des Retraités Crédit Agricole SA** (faire tamponner et signer votre fiche d'inscription).

Certaines sections souhaitent effectuer une validation préalable à l'enregistrement des inscriptions par le secrétariat du Club Sportif. Cela vous sera confirmé lors de votre 1^{ère} prise de contact avec les responsables de la section ou lors de chaque campagne annuelle de réinscription.

• Où envoyer ma fiche d'inscription ?

L'un des deux secrétariats du Club Sportif CACL :

VILLEJUIF : LCL Bat. Garonne CSCACL BC 400-01
SQYPARK : Crédit Agricole SA CSCACL QA/01.145

• A qui m'adresser pour des renseignements complémentaires ?

Pascal : 01 57 72 35 52 - Pierrick : 01 42 95 41 76 - Françoise : 01 42 95 05 76

cs.cacl@credit-agricole-sa.fr

RECAPITULATIF DES TARIFS DE COTISATIONS EN FONCTION DES CE ET DES STATUTS DE NOS ADHERENTS (SALARIES / AYANTS DROIT)

SUBVENTION DIRECTE DU CE AU CS CACL				
EMPLOYEUR	CE	PARTICULARITES	SALARIE	CONJOINT / ENFANT
UES CASA	CASA	Toutes sections	Tarif 2	Tarif 2
LCL	SIEGE	Toutes sections	Tarif 2	Tarif 2
	IDF Ouest	Toutes sections	Tarif 1	Tarif 4
	IDF Nord	Toutes sections	Tarif 3	Tarif 4
	IDF Sud	Toutes sections	Tarif 3	Tarif 4
AMUNDI	AMUNDI	Toutes sections	Tarif 1	Tarif 1
CAL&F	CAL&F	Toutes sections	Tarif 4 ⁽¹⁾	na

REMBOURSEMENT DU CE A L'ADHERENT						
EMPLOYEUR	CE	PARTICULARITES	SALARIE		CONJOINT / ENFANT	
			Cotis.	Rbst.	Cotis.	Rbst.
CACIB	CACIB	1ère section	Tarif 4	50% ⁽²⁾	Tarif 4	50%
		Sections suivantes	Tarif 4	⁽³⁾	na	na
SILCA	SILCA	1ère section	Tarif 4	140 €	Tarif 4	0 €
		Sections suivantes	Tarif 4	⁽³⁾		
CA IMMO	CA IMMO	1ère section	Tarif 4	^{(2) (4)}	Tarif 4	0 €
		Sections suivantes	Tarif 4	⁽⁴⁾		
CACEIS	CACEIS	1ère section	Tarif 4	⁽⁴⁾	Tarif 4	0 €
		Sections suivantes	Tarif 4	⁽⁴⁾		
AS RETRAITES CASA		1ère section	Tarif 4	100 €	na	
		Sections suivantes	Tarif 4	0 €		

⁽¹⁾ prise en charge dans la limite d'une participation Culture Sports et Loisir plafonnée à 120€/an.

⁽²⁾ prise en charge de l'adhésion Club (25€) en plus de la participation sur la cotisation section.

⁽³⁾ pas de remboursement sauf si reliquat de participation CE après l'inscription à la 1ère section.

⁽⁴⁾ montant de la subvention individuelle non communiqué.

Les modalités de participation des CE étant susceptibles d'évoluer au fil du temps sans que le CS CACL en soit préalablement informé, merci de nous signaler toute distorsion que vous pourriez constater.

Pour les entités non répertoriées, veuillez consulter directement votre CE.



ADHESION CSCACL	COTISATIONS SECTIONS 2017				
	Tarif 1 ⁽¹⁾	Tarif 2 ⁽¹⁾	Tarif 3 ⁽¹⁾	Tarif 4 ⁽¹⁾	Tarif 5
OBLIGATOIRE LORS DE LA PREMIERE INSCRIPTION DE L'ANNEE A UNE SECTION	CE AMUNDI LCL IdF Ouest	CE CASA LCL Siège	CE LCL IdF Nord LCL IdF Sud	AUTRES CE (CACIB, CAL&F, SILCA, CAIMMO, CAA, CACEIS...) + Adhérents Asso Retraités CASA	Sous-Traitants (Prestataires) & Extérieurs (selon charte du CSCACL)
Espaces Forme					
Evergreen ⁽²⁾	120 €	130 €	170 €	250 €	na
Villejuif	120 €	130 €	170 €	250 €	280 €
SqyPark (1er Trimestre)	20 €	20 €	20 €	20 €	na
SqyPark (après travaux) ⁽²⁾	120 €	130 €	170 €	250 €	na
Arts Martiaux	45 €	55 €	95 €	195 €	195 €
Athlé Course hors Stade	35 €	45 €	85 €	185 €	185 €
Badminton	35 €	45 €	80 €	80 €	80 €
Danse	85 €	95 €	135 €	235 €	235 €
Equitation	60 €	70 €	110 €	210 €	na
Escalade	160 €	170 €	210 €	310 €	na
Football ⁽²⁾	40 €	50 €	90 €	190 €	190 €
Golf ⁽²⁾	40 €	50 €	90 €	190 €	na
Karting	105 €	115 €	155 €	255 €	na
Montagne & Découvertes	35 €	45 €	85 €	185 €	na
Tennis ⁽²⁾	65 €	75 €	115 €	215 €	215 €
Tir à l'arc	50 €	60 €	100 €	200 €	200 €
Volley Ball	35 €	45 €	80 €	80 €	80 €

25 €

⁽¹⁾ Applicables aux salariés du groupe CA. Pour les ayants droit, voir la notice explicative. ⁽²⁾ voir formulaire section pour les particularités

	CORRESPONDANTS			
	PRESIDENTS		CORRESPONDANTS	
Espaces Forme	FONTEZ Pascal	01 57 72 35 52	BAVEREL Françoise	01 42 95 05 76
Evergreen			THUAL Pierrick	01 42 95 41 76
Villejuif			GRANNET Jean	01 57 72 80 41
SqyPark				
Arts Martiaux	BOUGEROL Eric	01 57 72 60 94	BOUGEROL Eric	01 57 72 60 94
SqyPark Tai Chi Chuan			DUBUIS David	01 42 95 52 96
Boxe Française			SEHOUANE-JACQUETIN Fouzia	01 42 95 63 98
Villejuif Kung Fu Wushu			POIAGHI Sylvain	06 86 22 40 18
Boxe Anglaise			RAVET Pascal	01 42 95 28 78
Self Defense				
Athlé Course Hors Stade	PENIGUEL Christophe	01 42 68 36 80	ISACESCO Frédéric	01 41 89 93 98
Evergreen			LAINÉ Annie	01 42 95 25 01
Villejuif				
Badminton	TRAVERS Pascal	01 57 72 56 68	TRAVERS Pascal	01 57 72 56 68
Evergreen			MONDINER Gérard	01 42 95 19 42
Villejuif			JOUAN Cyril	01 43 23 37 93
SqyPark				
Danse	GAUBERT Lina	01 57 72 62 52	TONG Peter	01 57 72 66 36
Equitation	KHIAR Léa Amal	01 76 33 04 57	MUSSINI Martine	06 09 08 60 87
Escalade	MALEWANY Nicolas	01 42 95 21 36	CONTOUR Jean-François	01 42 95 32 19
Football	THUAL Pierrick	01 42 95 41 76	THUAL Pierrick	01 42 95 41 76
Golf	BOVE Christine	01 57 72 04 27	FONTEZ Pascal	01 57 72 35 52
Karting	LAIRE Thierry	06 73 89 24 61	HELLOCO Marc	01 43 23 46 30
Montagne & Découvertes	AGRET Maryse	01 43 23 28 29	FLAMANT Christian	01 57 72 82 13
Tennis	DE BIE Béatrice	01 42 95 48 02	BAVEREL Françoise	01 42 95 05 76
Tir à l'arc	BILLOT Damien	01 57 72 22 46	HERMENT Jean Luc	01 57 72 86 21
Volley Ball	PEREIRA Francisco	01 41 89 74 56	LAVOIX Stéphane	01 41 89 25 74
Evergreen			POMEY Sylvain	01 57 72 46 21
SqyPark				

Retour du formulaire et du règlement à **SQYPARK Crédit Agricole SA : CSCACL QA/01.145**
ou **VILLEJUIF LCL Bât. Garonne : CSCACL BC : 400-01**